

Retraites : les iniquités persistent !

Les retraites du public, malgré les réformes Woerth (2010) et Fillon (2003), demeurent très privilégiées par rapport à celles des autres Français :

**Sauvegarde
Retraites**

	Fonctionnaires	Salariés du privé
Âge de la retraite* (A partir de 2018)	52 ans, 57 ans ou 62 ans	62 ans
Base de calcul de la pension	6 derniers mois de traitement	Régime de base : 25 meilleures années Régimes complémentaires : ensemble de la carrière
Majorations parents famille nombreuse	+ 10 % pour 3 enfants, + 15 % par 4 enfants, + 20 % pour 5 enfants, etc.	Régime de base : + 10 % pour 3 enfants et plus Régimes complémentaires : + 10 % pour 3 enfants et plus, plafonnés à 83 €/mois
Distribution de « trimestres gratuits » (hors majorations familiales)	Oui, bonifications pour : - Services hors Europe - Services Outre-mer - Pour tous les agents autorisés à partir avant 55 ans...	Non
Réversion (pour les veufs et veuves)	Aucune condition d'âge Aucune condition de ressources	À partir de 55 ans ↑ Sous condition de ressources
Niveau des retraites garanti	Oui, au minimum 75 % du dernier salaire pour une carrière complète	Non
Revalorisation 2011 des pensions	+ 2,10 %	Régime Agirc** : + 0,41 % Régime Arrco : + 2,11 % Régime de base : + 2,10 %

*Pour les personnes nées après 1955. **Régime des cadres

Pour une remise à plat complète, juste et équitable, des retraites

➤ **Avec Sauvegarde Retraites, agissez !**

OUI, je veux une VRAIE réforme des retraites, qui s'applique à tous les Français, ceux du public comme ceux du privé, pour empêcher la faillite de nos retraites et pour rétablir l'équité et la justice entre les citoyens.

M - Mme - Mlle Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Date : _____ Signature : _____

**Coupon à retourner à Sauvegarde Retraites - 53, rue Vivienne - 75002 Paris
Association Loi 1901 - Tél : 01 43 29 14 41 - www.sauvegarde-retraites.org**